

Plaidoyer pour les enfants du monde

Le 11 avril dernier, Paul Gérin-Lajoie, premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec et président de l'Agence canadienne de développement international de 1970 à 1977, présentait devant le Conseil des relations internationales de Montréal un manifeste sur l'urgence d'agir dans les pays en développement, particulièrement en éducation. Après 30 années d'action et d'observation à la Fondation Paul Gérin-Lajoie et 30 autres années de responsabilités politiques en éducation et en coopération internationale, il porte un jugement sévère et indigné sur le sort réservé à des milliers d'enfants à travers le monde. Il propose cinq initiatives qui lui paraissent « s'imposer dès maintenant si le Canada veut agir selon les valeurs dont il se réclame et s'il veut retrouver la réputation et le leadership qu'on lui a déjà reconnus en développement international. »

On April 11, Paul Gérin-Lajoie, Quebec's first minister of education and the president of CIDA from 1970 to 1977, presented a manifesto at a Montreal Council on Foreign Relations luncheon. In it he described the urgent need to act in developing countries, particularly in the field of education. After 30 years at the head of the Fondation Paul Gérin-Lajoie, and 30 years of political service in the fields of education and international cooperation, his evaluation of the fate of children across the world is a harsh one. He proposes five initiatives that he believes "are necessary immediately if Canada wants to act according to the values it purports to hold dear, and if it wants to reclaim the reputation and leadership it once had in the domain of international development."

Après tant d'années, 50 ans de coopération internationale, pourquoi l'aide publique au développement a-t-elle produit si peu de résultats positifs, particulièrement en éducation ? On ne peut éviter de poser la question de la gouvernance et de la corruption, en se méfiant toutefois des réponses trop faciles et en demeurant conscient du dépérissement des conditions des échanges économiques et des ajustements structurels imposés par les institutions financières internationales.

Certaines avancées sont indéniables. Le PNUD souligne un certain progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement entre 1990 et 2002 : baisse significative (20 p. 100) du taux mondial de mortalité infantile, légère augmentation (9 p. 100) de l'accès à l'eau potable au

sein de la population des pays en voie de développement.

De 1998 à 2002, certains progrès en éducation ont aussi été réalisés. Les écoles primaires ont accueilli 20 millions d'enfants de plus en Afrique subsaharienne et 18 millions de plus en Asie du Sud et de l'Ouest. Le taux net d'admission dans l'enseignement primaire a ainsi légèrement augmenté (respectivement de 7 p. 100 et 4 p. 100) dans ces deux régions critiques. Dans l'ensemble des pays en voie de développement, entre 1998 et 2002, le nombre d'enfants privés de l'accès à l'école a un peu baissé, passant de 102 millions à 95 millions. Mais quelle modeste baisse !

Malgré ces percées, un constat général s'impose : celui de l'ex-

trême pauvreté de centaines de millions d'enfants dont les droits fondamentaux sont méprisés et surtout, face à cette misère, la lenteur, sinon la stagnation de l'aide multilatérale et bilatérale.

À l'ouverture du sommet de Johannesburg sur le développement durable en 2002, des représentants des enfants du monde sont intervenus. Ils ont dit : le futur nous appartient, nous vous prêtons aujourd'hui une planète sur laquelle demain nous devons vivre. Vous devez agir, si vous voulez nous laisser en héritage un monde libéré de l'indignité et de l'indécence causées par la pauvreté et par la dégradation de l'environnement. Les violations les plus flagrantes des droits des enfants peuvent se diviser en cinq grandes catégories : économie, santé, politique, nations unies, éducation.

L'extrême pauvreté (un revenu de 1 \$US par jour par personne en moyenne) est encore, hélas, la situation de pratiquement une personne sur cinq dans le monde et, en Afrique de l'Ouest, de plus d'une sur deux. Plus encore, on prédit que le nombre d'individus sous-alimentés continuera de s'accroître en Afrique d'ici l'an 2015. Le taux de mortalité infantile demeure deux fois plus élevé dans les pays les moins développés que le taux mondial moyen.

La pauvreté est d'ailleurs la cause principale du travail illégal des enfants. En majorité issus de familles pauvres, ces enfants, sans statut légal, donc non repérables, peuvent alors faire l'objet de toutes les traites et exploitations économiques possibles. Nous ne pouvons pas fermer les yeux devant ces millions d'enfants-travailleurs monnayés sur le marché noir, kidnappés ou vendus comme de véritables esclaves sans défense, soumis aux trafics et abus sexuels, assujettis à l'industrie du travail domestique illégal, au travail dangereux dans les usines, les manufactures de tapis, etc.

Les enfants du monde sont aussi doublement affectés par la pandémie du sida : d'abord directement, ou indirectement par la perte de leurs parents. Chaque jour, plus de 1 800 enfants de moins de 18 ans contractent le virus du sida. Ce sont 13 p. 100 de toutes les nouvelles infections dans le monde et 17 p. 100 des décès qui frappent des enfants de moins de 15 ans. Plus encore, on estime à 12 millions le nombre d'enfants dans le monde qui ont perdu leurs parents et sont devenus orphelins en raison du sida. Quatre sur cinq d'entre eux vivent en Afrique.

D'autres maladies que le sida ne font pas la première page des journaux mais privent aussi de leur vitalité et de leurs espérances les enfants du monde. Le paludisme tue un million de personnes par an, des enfants pour la plupart. La tuberculose, réputée définitivement vaincue, apparaît de nouveau, avec des souches résistantes. Il en est de même



Courtoisie de la Fondation Paul Gérin-Lajoie

Au détour de ses 87 ans, Paul Gérin-Lajoie est un homme en colère, indigné de la situation de millions d'enfants à travers le monde qui vivent dans la misère extrême et subissent diverses formes d'exploitation. Son manifeste est un plaidoyer vigoureux qui invite à l'action : « Assez d'engagements non tenus et même parfois reniés ! Sortons de notre indifférence, sinon de notre léthargie ! »

de la poliomyélite qui, après avoir pratiquement disparu, tend à réapparaître, surtout que la vaccination prévue est loin d'être généralisée et assurée.

Dans tous les pays, la violence faite aux enfants prend diverses autres formes qui affectent la santé : atteinte à la pudeur, brutalités physiques ou mentales, abandon ou négligence, mauvais traitements ou exploitation, y compris la violence sexuelle. L'article 18 de la Convention a pourtant bien explicité ces cas de violence et a exigé des politiques efficaces de protection de la jeunesse.

Alors que les « petites » et « moyennes » guerres se multiplient, des milliers d'enfants sont tués, mutilés, deviennent orphelins, subissent des violences sexuelles au cours de ces conflits ou par la suite, en raison de tous les engins et mines qui continuent leurs effets meurtriers. Il y a pire encore : une conscription nouvelle est apparue : celle des enfants soldats,

garçons et filles. Pour celles et ceux qui en sortent vivants, la difficulté de réhabilitation montre bien la tragédie de ces enfants, souvent peu ou pas scolarisés et qui n'ont connu que la guerre comme terrain de jeu.

Les dizaines de millions d'enfants de la rue, dont la moitié vit sur le continent sud-américain et près de 30 millions en Asie, sont, comme les enfants déplacés, les oubliés du monde. Leurs conditions de vie sont incroyables : abusés, traqués et pourchassés, souffrant de maladies et d'endémies diverses et, bien sûr, privés d'éducation. S'ils survivent à la faim et parviennent à se rendre à l'âge adulte, analphabètes ou illettrés, une survie difficile les attend.

On oublie également le million d'enfants détenus. Parce qu'en conflit avec la loi, ces enfants incarcérés se voient retirer la protection que leur conférerait leur âge. Dans les prisons de certains pays, ils sont même objet de violence, de torture et d'exécution

extrajudiciaire. Le Comité du droit des enfants l'a confirmé lors de sa 37^e session en 2004. Des ONG ne cessent de le rappeler.

Est-ce qu'on sait que près de la moitié des réfugiés et des individus déplacés dans le monde sont des enfants? Rappelons-nous les images,

Oui, l'ONU, en raison de nombreuses contraintes, est menacée de perdre sa crédibilité. Mais ce serait alors une catastrophe. Je me rappelle trop bien l'effondrement de la Société des Nations et les conséquences tragiques qui s'en sont suivies. Il faut certes reconnaître les grandeurs et les misères des Nations Unies. Mais il ne faut pas perdre confiance en elle, ou dans l'UNESCO et le Comité des droits des enfants à Genève. Toutefois, cela ne veut pas dire de garder le silence et être ainsi complice de ceux qui voudraient tant se défaire de ce que de Gaulle appelait avec un certain mépris ce « machin » à New York.

hélas toujours d'actualité, des camps de réfugiés du Darfour. Ces millions d'enfants réfugiés et déplacés souffrent de l'instabilité et de l'insécurité, sinon de la violence et du recrutement de force par des milices, au point qu'on oublie leurs droits fondamentaux à la santé, à l'alimentation et à l'éducation, pour lesquels, d'ailleurs au dire des responsables, les ressources manquent de façon flagrante. Et s'ils ne sont pas reconnus comme réfugiés, ce qui est le cas de plus de la moitié d'entre eux, ils ne sont même plus protégés par la Convention des droits de l'enfant.

Devant ces faits, l'on est tenté de s'insurger contre l'ONU et toutes les conventions internationales qui se montrent incapables d'intervenir pour faire respecter l'ordre international. Après le Rwanda, l'on disait « plus jamais », et aujourd'hui il y a le Darfour. Après la dernière guerre mondiale, on disait la même chose : « plus jamais », et il y a, dans le monde d'aujourd'hui, des conflits armés à ne plus pouvoir les compter.

Oui, l'ONU, en raison de nombreuses contraintes, est menacée de perdre sa crédibilité. Mais ce serait alors une catastrophe. Je me rappelle trop bien l'ef-

fondrement de la Société des Nations et les conséquences tragiques qui s'en sont suivies. Il faut certes reconnaître les grandeurs et les misères des Nations Unies. Mais il ne faut pas perdre confiance en elle, ou dans l'UNESCO et le Comité des droits des enfants à Genève. Toutefois, cela ne veut pas dire de garder

le silence et être ainsi complice de ceux qui voudraient tant se défaire de ce que de Gaulle appelait avec un certain mépris ce « machin » à New York.

Prenant en compte les engagements formels des États du Nord et du Sud pour assurer la réalisation des six objectifs de l'Éducation pour tous et des huit objectifs du Millénaire pour le développement, il faut déplorer haut et fort le manque ou la défaillance de volonté politique au Nord et au Sud, y inclus le Canada.

Certes, les pays donateurs consacrent des milliards à l'aide au développement. En 2004, l'aide combinée des pays industrialisés totalisait 79,5 milliards de dollars. Toutefois, cette aide publique aux pays en développement est loin d'atteindre les engagements maintes fois renouvelés d'y participer à la hauteur de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB) des pays donateurs. Et cela d'autant plus qu'une partie de l'aide publique actuelle est affectée à des opérations d'allègement de la dette ainsi qu'à des programmes d'aide intégrés à des opérations de « maintien de la paix » en dehors du tiers monde, réduisant ainsi les budgets réels d'aide aux pays en voie de développement.

Encore en 2004, l'aide canadienne atteignait seulement les 0,27 p. 100 du PNB canadien, soit moins qu'en 1968 (0,28 p. 100). Le Canada est en queue de liste, en quatorzième place des pays membres de l'OCDE, après la Suède, le Danemark, la Norvège, le Luxembourg, le Portugal, la Finlande, la Suisse, la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. C'est honteux. L'aide canadienne a monté à 0,34 p. 100 du PNB en 2005, mais les autres pays ont fait de même à l'occasion de la guerre en Afghanistan et du tsunami en Asie. Le Canada demeure toujours au quatorzième rang.

Et durant ce temps, les dépenses militaires du monde entier atteignent annuellement plus de 700 milliards de dollars, soit pratiquement dix fois plus que l'aide au développement. Comme l'écrit Stephen Lewis : « Les dépenses militaires l'emportent sur les besoins humains dans une proportion de vingt contre un. M'expliquera-t-on un jour, écrit-il, notre échelle de valeurs actuelle ? »

Comment nier alors que le fait de ne pas atteindre ces grands objectifs internationaux est une question d'absence de volonté politique et d'engagement de nos sociétés, beaucoup plus qu'un problème d'insuffisance de ressources ?

Ce constat est d'autant plus choquant que le besoin de fonds additionnels pour assurer la scolarité universelle au primaire, soit 11 milliards de dollars US annuellement, est modeste et accessible. Ce montant inclut le coût estimé pour répondre aux demandes d'alphabétisation des adultes.

Le droit à l'éducation est un droit essentiel à l'exercice de tous les autres droits, une condition de base à la réalisation de toutes les facettes du développement. Ainsi, les ministres africains de l'Éducation, de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, réunis par la FAO en 2005, affirmaient

en commun que l'éducation pour les populations rurales est la clé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous n'avons plus besoin de démontrer, en effet, la contribution de l'éducation de base au développement, à la santé, à l'accroissement de la productivité agricole et de l'économie rurale, à la baisse de la discrimination envers les femmes, au renforcement de la société civile. Pourtant, les investissements en éducation de base demeurent nettement insuffisants, privant encore des millions d'enfants du droit fondamental à l'éducation.

Parmi les 95 millions d'enfants qui sont encore exclus de l'école primaire, la moitié d'entre eux vivent en Afrique ; 55 p. 100 de ces jeunes sont des filles. En fait, dans les 87 pays en voie de développement, l'atteinte, en 2015, de l'objectif de l'éducation primaire universelle est sérieusement compromise dans 23 pays et peu probable dans 44 autres, soit au total 67 pays.

Compte tenu de toutes les forces d'inertie, d'ordre interne et externe, qui font obstacle dans tous les pays à une concentration suffisante de fonds publics, nationaux et internationaux, pour financer au moins l'éducation de base et même davantage, est-il politiquement possible de réaliser l'objectif de la fréquentation scolaire primaire universelle à titre entièrement gratuit ?

Je réponds sans hésitation, à la lumière de l'expérience du Québec et de ma propre expérience à titre de ministre responsable de la grande réforme québécoise des années 1960, que cet objectif est politiquement réalisable.

Cinq propositions majeures, qui ne sont pas toutes nouvelles, me paraissent s'imposer dès maintenant, si le Canada veut agir selon les valeurs dont il se réclame et s'il veut retrouver la réputation et le leadership qu'on lui a déjà reconnus en développement international.

Premièrement, que le Canada hausse graduellement, et ce dès 2007, l'aide publique au développement pour vraiment atteindre, en 2012, l'objectif de 0,7 p. 100 du PNB, tel que le demandait Lester B. Pearson, déjà, en 1969. L'annonce récente de surplus budgétaires rend la chose possible et permettrait au Canada de tenir ses engagements, tout comme le fait maintenant la France, notamment.

Deuxièmement, il faut grandement s'inquiéter d'une intégration possible de l'ACDI dans le ministère des Affaires étrangères. Je crois que pour mieux réaliser son mandat, l'ACDI doit conserver son statut relativement autonome et être directement responsable devant le Parlement. Il faut aussi décentraliser davantage le personnel de l'Agence dans les régions d'intervention.

Troisièmement, l'ACDI doit réserver son aide bilatérale aux gouvernements qui s'engagent à assurer une bonne gouvernance des fonds publics, incluant des mécanismes

rôle crucial des ONG de coopération internationale et des organisations de la société civile, ici et dans les pays en développement. En conséquence, la part des ONG dans le budget de l'ACDI devrait atteindre, d'ici cinq ans, un minimum de 20 p. 100 de l'aide publique canadienne. On devrait aussi, à même ces fonds, faire une place plus grande à l'éducation au développement auprès des jeunes et des adultes du Canada.

Je suis profondément troublé par le sort actuel des enfants dans le monde. Paraphrasant Cicéron, je m'insurge et vous demande : Jusqu'à quand laisserons-nous ces millions d'enfants, sans école et sans défense, souffrir en silence ?

Au détour de mes 87 ans, je tourne la première page du dernier chapitre de ma vie. Je ne peux toutefois détourner mon attention de ces millions d'enfants qui voient leurs espoirs bloqués par la misère extrême et l'exploitation.

Il faut grandement s'inquiéter d'une intégration possible de l'ACDI dans le ministère des Affaires étrangères. Je crois que pour mieux réaliser son mandat, l'ACDI doit conserver son statut relativement autonome et être directement responsable devant le Parlement. Il faut aussi décentraliser davantage le personnel de l'Agence dans les régions d'intervention.

d'imputabilité, ainsi qu'à démontrer une vigilance face à la corruption, qui demeure une gangrène pernicieuse, mais aussi à respecter les conventions internationales, en particulier, celle sur les droits des enfants.

Quatrièmement, après le plaidoyer que j'ai fait tout au long de ce manifeste en faveur de l'éducation, particulièrement de l'éducation de base, on ne s'étonnera pas que je réclame fortement de l'ACDI l'affectation de sommes beaucoup plus grandes que maintenant à ce domaine fondamental pour toute société. L'ACDI doit aussi faire valoir et offrir l'expertise que le Canada a développée et continue de développer à cet égard.

Enfin, cinquièmement, il faut qu'on reconnaisse plus sérieusement le

Des millions d'enfants qui meurent et sont éliminés avant même de pouvoir faire un rêve.

Mes états de service de 60 ans dans les affaires publiques, mes observations et celles de mes collègues et de nos volontaires outre-mer, le message silencieux de tous nos donateurs depuis 30 ans et de ceux des autres ONG, tout comme les faits documentés tout au long de ce manifeste, m'autorisent à dire haut et fort : Assez d'engagements non tenus et même parfois reniés ! Sortons de notre indifférence, sinon de notre léthargie !

Paul Gérin-Lajoie est président-fondateur de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, dont il dirige le conseil d'administration.